

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**  
**TENUE LE 21 JANVIER 2025 À 18 H, AU CAMPUS DE ROUYN-NORANDA**  
**ADOPTÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 JANVIER 2025**  
**CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

**Présences**

Karl Guimond, président	Katrine Lévesque
Sylvain Blais, directeur général	Isabelle Métivier
Marie-Pier Dupuis	Benoit Lavergne (vidéoconférence)
Caroline Rioux, directrice des études par intérim	Stéphanie St-Pierre Vigneault
Benjamin Brassard	Sonia Tardif
Yacine Bourennani	Lynda Taddio

**Absences**

Mélanie Brunette, vice-présidente  
Marlène Grenier  
Félix-Antoine Lafleur  
Dominique Marchand

**Observatrices**

Amélie Brouillard, secrétaire  
Nathalie Duchesneau, agente administrative  
Julie Tremblay

**Invités**

Christian Larose, directeur adjoint des études  
Jean-François Beaudet, conseiller pédagogique à KIUNA (vidéoconférence)  
Christophe Milot, coordonnateur à KIUNA (vidéoconférence)  
Jean-François Nolet, conseiller pédagogique et analyste à la Direction des études

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE PRÉSIDENT ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte et régulièrement constituée.

Le président du conseil, Karl Guimond, souligne la démission le 19 décembre 2024 de Marianne Bégin, représentante du personnel enseignant qui a siégé au conseil d'administration pour une période de 2 ans. Démission le 10 janvier 2025 de Bernard Deshaies, représentant du milieu socio-économique qui a siégé au conseil d'administration pour un trimestre.

**2. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE**

Il n'y a aucune intervention de l'assistance.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR\***

Sur une proposition de Sonia Tardif appuyé par Isabelle Métivier, il est unanimement résolu **d'adopter l'ordre du jour du 3 décembre 2024.**

**PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**4. PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**4.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 DÉCEMBRE 2024 \***

Sur une proposition de Karl Guimond appuyé par Yacine Bourennani, il est unanimement résolu **d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration tenue le 3 décembre 2024.**

**PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF**

**5. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 3 NOVEMBRE 2024\***

Amélie Brouillard, secrétaire générale, dépose à titre d'information le procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif du 3 décembre 2024.

Sylvain Blais, directeur général, mentionne que le lancement de l'image de marque du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue a eu lieu le 15 janvier 2025. Également, il remercie les membres du conseil d'administration qui ont pu assister à cet évènement.

## PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

### 6. PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

## PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

### 7. PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

#### 7.1. 200.B1 ÉLABORATION DE PROGRAMME SC. DE LA NATURE - KIUNA

Caroline Rioux, directrice des études par intérim, Jean-François Beaudet, conseiller pédagogique à KIUNA, Christophe Milot, coordonnateur à KIUNA, présentent l'élaboration de programme Sciences de la nature – Kiuna.

CA-3613

CONSIDÉRANT le nouveau devis ministériel pour le programme 200.B1 (2023) émis par le ministère;

CONSIDÉRANT l'adoption du projet par le comité de programme et l'avis favorable reçu des départements de Kiuna;

CONSIDÉRANT QUE la commission des études a émis des réserves quant à la séquence de certains cours;

CONSIDÉRANT QUE la commission des études a relevé une coquille à corriger au logigramme;

En tenant compte de l'ensemble des propositions de la commission des études, celle-ci donne un **avis favorable** à l'élaboration de programme 200.B1 Sciences de la nature Profil Premières Nations en date du 10 décembre 2024. **RÉSOLUTION 311-CdE-08.**

*Il est proposé par Yacine Bourennani, appuyé par Linda Taddio et unanimement résolu d'adopter la mise en œuvre du programme 200.B1 Sciences de la nature dès la session de l'automne 2025 à l'institution Kiuna.*

#### 7.2. RAPPORT D'AUTOÉVALUATION – ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DES MÉCANISMES D'ASSURANCES QUALITÉ DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE – 2<sup>E</sup> CYCLE

Sylvain Blais, directeur général, Caroline Rioux, directrice des études par intérim, ainsi que Jean-François Nolet, conseiller pédagogique, présentent le rapport d'autoévaluation du système d'assurance qualité du collège.

CA-3614

CONSIDÉRANT QUE :

- L'opération d'autoévaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges demandée par la *Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC)* ;
- Les travaux d'évaluation ayant été effectués sur la base du *Devis d'autoévaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité du collège*, adopté par le conseil d'administration du collège le 21 mai 2024 (résolution CA-3569) ;
- Le dépôt du *Rapport d'autoévaluation du système d'assurance qualité du collège* qui est demandé par la *Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC)* au plus tard en juin 2025.
- **Avis favorable** de la commission des études au *Rapport d'autoévaluation du système d'assurance qualité du collège* en date du 10 décembre 2024. **RÉSOLUTION 311-CdE-10.**

*Il est proposé par Yacine Bourennani, appuyé par Katrine Lévesque, et unanimement résolu d'adopter le Rapport d'autoévaluation du système d'assurance qualité du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.*

#### 7.3. POLITIQUE INSTITUTIONNELLE DE PROBATION DES NOUVEAUX ENSEIGNANTS (PIPNE)\*

Caroline Rioux, directrice des études par intérim, Christian Larose, directeur adjoint des études, présentent les modifications réalisées à la politique institutionnelle de probation des nouveaux enseignants.

CA-3615

CONSIDÉRANT QUE :

- La révision de la Politique est prévue au plus tard 10 ans après sa mise en œuvre. Cette démarche prévoit une évaluation ainsi qu'une actualisation au texte de la Politique, si requis;

- Le rapport de l'évaluation de la Politique présenté à la commission des études en mars 2022;
- L'actualisation de la Politique modifie quelques articles afin de les ajuster aux pratiques actuelles, tout en s'assurant d'une continuité avec de la mise en œuvre de la Politique d'appréciation et de valorisation des enseignements (PAVE);
- L'ensemble des consultations requises ont été effectuées auprès des instances officielles et un avis a été émis par la commission des études :
- **Avis favorable** de la commission des études à l'actualisation de la PIPNE, en date du 10 décembre 2024. **RÉSOLUTION 311-CdE-07.**

Il est proposé par Isabelle Métivier, appuyé par Benoit Lavergne, et unanimement résolu **d'adopter l'amendement de la PIPNE.**

#### **7.4. AMENDEMENT À LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES (PIEA)\***

Caroline Rioux, directrice des études par intérim, Christian Larose, directeur adjoint des études, présentent les amendements réalisés à la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages.

**CA-3616**

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Enseignement supérieur a fait parvenir un communiqué au réseau collégial en date du 30 mai 2024. Il y est demandé de ne plus exiger de billet médical pour les absences de moins de cinq jours, et ce dès septembre 2024. Il s'agit d'une action mise en œuvre de concert par le ministère de la Santé, le ministère de l'Éducation ainsi que le ministère de l'Enseignement supérieur. Action voulant ainsi alléger la charge administrative des médecins et des professionnels du réseau de la santé;

CONSIDÉRANT l'exigence qui y est formulée de mettre à jour nos politiques et règlements en lien. Les articles suivants de la PIEA ont été revus et modifiés : 5.1.8 - 5.1.9 - 6.2.12 - 6.3.12 - 6.5.2;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des consultations requises ont été effectuées auprès des instances officielles et qu'un avis a été émis par la commission des études :

**Avis favorable** de la commission des études à l'amendement de la PIEA, en date du 10 décembre 2024. **RÉSOLUTION 311-CdE-03.**

Il est proposé par Benoit Lavergne, appuyé par Benjamin Brassard, et unanimement résolu **d'adopter l'amendement de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) afin d'être conforme aux directives du ministère de l'Enseignement supérieur.**

#### **7.5. NOMINATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION POUR LE POSTE DE DIRECTEUR(TRICE) DES ÉTUDES\***

Sylvain Blais, directeur général, explique le processus de sélection pour la nomination d'une personne au poste de la Direction des études. Également, il remercie madame Caroline Rioux d'avoir accepté d'assurer l'intérim de la Direction des études pour l'année scolaire 2024-2025.

**CA-3617**

CONSIDÉRANT le *Règlement de régie interne (R1)*;

CONSIDÉRANT le *Règlement interne relatif à la nomination et au renouvellement du mandat des hors-cadre (R4)*;

CONSIDÉRANT la nomination de Dany Mercier au poste de directeur général au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue (CA-3603);

CONSIDÉRANT QUE le recrutement de la nouvelle direction générale est complété, il faut donc procéder au recrutement d'une personne à la Direction des études (CA-3566);

CONSIDÉRANT le processus de nomination pour combler le poste de la Direction des études;

CONSIDÉRANT le comité de sélection à mettre en place;

CONSIDÉRANT QUE la Direction générale et que le président du conseil d'administration sont membres d'office du comité de sélection. Également, la présence de trois membres externes ainsi qu'un membre employé du Cégep est requise pour la constitution du comité.

Il est proposé par Sylvain Blais, appuyé par Katrine Lévesque, et adopté à l'unanimité **de former un comité de sélection constitué de Dany Mercier, directeur général, Karl Guimond, président du conseil d'administration, Linda Taddio (membre externe), Sonia Tardif (membre externe), Stéphanie St-Pierre Vigneault (membre externe), Benoit Lavergne (membre employé).**

**En cas de désistement d'un ou des membres désignés, le conseil mandate le comité de sélection afin de procéder à la désignation de tout autre membre du conseil en remplacement du ou des membres qui se seront désistés.**

#### **7.6. ENTENTE DE PRINCIPE SUR LA DISSOLUTION DE COPROPRIÉTÉ – CAMPUS DE VAL-D'OR**

Sylvain Blais, directeur général, explique l'historique de la création de la copropriété. Il précise que la réglementation est changeante et que cela rend difficile la gestion. Ainsi, le Cégep en Abitibi-Témiscamingue, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et l'Université du Québec désirent procéder à la dissolution de cette copropriété.

**CA-3618**

CONSIDÉRANT le Cégep en Abitibi-Témiscamingue (Cégep), l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et l'Université du Québec (UQ) sont copropriétaires divis au terme de la déclaration de copropriété signée devant M<sup>e</sup> Christine Gagnon, notaire, le 17 mars 2014 et publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière d'Abitibi, sous le numéro d'enregistrement 20°616°011;

CONSIDÉRANT QUE l'UQAT et le Cégep ont respectivement un campus situé à Val-d'Or représentant leur partie privative dans ladite copropriété divisée ;

CONSIDÉRANT QUE les modifications légales et réglementaires entre autres au *Code civil du Québec* depuis 2016 au sujet des copropriétés rendent excessivement difficile le maintien et la gestion de la copropriété ;

CONSIDÉRANT les copropriétaires ont l'intention de mettre fin à cette copropriété conformément à la Section IX du Chapitre troisième du *Code civil du Québec*, sous réserve des autorisations.

Il est proposé par Yacine Bourennani, appuyé par Katrine Lévesque, et unanimement résolu **d'autoriser le ou la secrétaire générale et la direction générale, à signer l'entente et tous les documents afférents afin de réaliser la dissolution de la copropriété, incluant notamment les documents d'annulation de la copropriété, les actes de cession des quotes-parts dans les parties communes ainsi que les servitudes requises.**

#### **7.7. MISE À JOUR DES SIGNATAIRES AUPRÈS DE L'INSTITUTION FINANCIÈRE\***

Sylvain Blais, directeur général, explique qu'il faut procéder à la mise à jour des signatures auprès de l'institution financière en raison de son départ à la retraite et l'arrivée du nouveau directeur général.

**CA-3619**

CONSIDÉRANT la nomination de Dany Mercier au poste de Directeur général au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à compter du 3 février 2025 (CA-3603);

CONSIDÉRANT la nomination d'Amélie Brouillard au poste de Secrétaire générale du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue depuis le 7 décembre 2022 (CA-3476);

CONSIDÉRANT la nomination de Fanny Bernèche au poste de Directrice des Services financiers et de l'approvisionnement depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021 (CA-3336);

CONSIDÉRANT la nomination de Caroline Rioux au poste de Directrice des études par intérim depuis le 7 mai 2024 (CA-3567);

CONSIDÉRANT la nécessité de mettre à jour les signataires auprès de l'institution financière (CA-2868);

CONSIDÉRANT QUE la Caisse Desjardins pourra considérer cette résolution comme étant en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu une nouvelle résolution.

**Il est proposé par Isabelle Métivier, appuyé par Sonia Tardif, et unanimement résolu que la personne à la Direction générale, que la personne au Secrétariat général, que la personne à la Direction des services**

**financiers et de l'approvisionnement et que la personne à la Direction des études soient, dorénavant, les représentants du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à l'égard de tout compte qu'il détient ou détiendra à la Caisse Desjardins.**

Ces représentants exerceront les pouvoirs suivants au nom du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue :

- émettre, accepter, endosser, recevoir paiement, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
- signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative et concilier tout compte relatif aux opérations du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue;
- demander l'ouverture par la Caisse Desjardins de tout compte utile pour la bonne marche des opérations du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue;
- signer tout document ou convention utile pour l'ouverture et la gestion des comptes et pour la bonne marche des opérations du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

Afin de lier le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, les représentants devront exercer leurs pouvoirs sous la signature de deux d'entre eux.

Si un représentant adopte l'usage d'un timbre de signature, le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue reconnaît toute signature ainsi faite comme constituant une signature suffisante et sera lié par celle-ci comme si la signature avait été écrite, soit par ce représentant, soit avec son autorisation, peu importe qu'elle ait été faite sans autorisation, ou de toute autre manière.

Les pouvoirs mentionnés dans cette résolution sont en sus de ceux que les représentants, administrateurs, dirigeants ou officiers pourraient autrement détenir.

## PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

### 8. PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

#### 8.1. MISE EN ŒUVRE DU BUREAU INTERNATIONAL

Sylvain Blais, directeur général, effectue un suivi en lien avec la création du bureau international créé en juin 2024. L'objectif de ce service est d'améliorer le service rendu aux étudiants internationaux. Il y a trois employés qui travaillent au sein de ce bureau. Il y a une gestionnaire administrative, une conseillère à l'internationale CRIÉÉ et une adjointe administrative. Monsieur Blais mentionne que le bureau est en cours de structure. Également, il précise qu'une application sera mise en place au cours des prochaines semaines afin de faciliter le suivi de chacun des dossiers des étudiants. Par ailleurs, madame Julie Tremblay, directrice adjointe des études – registraire et représentante des cadres, mentionne qu'il y a une très belle synergie entre son département et l'équipe du bureau international.

#### 8.2. RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNUEL : COMITÉ FINANCES ET D'AUDIT\*

Amélie Brouillard, secrétaire générale, dépose à titre d'information le rapport d'activités annuel du comité finances et d'audit pour l'année 2023-2024.

#### 8.3. REGROUPEMENT DES CÉGEPS DE RÉGIONS ET DE LA FÉDÉRATION DES CÉGEPS\*

Sylvain Blais, directeur général, dépose trois documents en lien avec le mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires 2025-2026 du ministère des Finances du Québec de novembre 2024.

## CORRESPONDANCES ET INFORMATION

### 9. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

#### 9.1. LETTRE D'APPUI AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DES CÉGEPS\*

Sylvain Blais, directeur général, dépose à titre d'information la lettre d'appui que la Cité étudiante de Rouyn-Noranda a envoyé à monsieur François Legault, Premier ministre du Québec, à madame Pascale Déry, ministre de l'Enseignement supérieur et à madame Sonia Lebel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor. Cette lettre est en lien avec la question de l'autonomie et la compétence de gestion des conseils d'administration des cégeps.

## ÉMISSION DES DIPLÔMES

### 10. ÉMISSION DES DIPLÔMES\*

#### 10.1. ÉMISSION DES DIPLÔMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

CA-3620

Sur une proposition de Sonia Tardif, appuyée par Katrine Lévesque, il est unanimement résolu **de recommander à la ministre de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par la registraire.**

#### 10.2. ÉMISSION DES ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)

CA-3621

Sur une proposition de Sonia Tardif, appuyée par Katrine Lévesque, il est unanimement résolu **d'autoriser le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à délivrer une attestation d'études collégiales (AEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par la registraire.**

## AFFAIRES DIVERSES

### 11. AFFAIRES DIVERSES

Aucun sujet à traiter à ce point de l'ordre du jour.

## DOSSIERS À HUIS CLOS

### 12. DOSSIERS À HUIS CLOS

Aucun sujet à traiter à ce point de l'ordre du jour.

## LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

### 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est levée à 20 h 50 sur une proposition de Isabelle Métivier appuyé par Benjamin Brassard.

Président,

Secrétaire générale,



Karl Guimond



Amélie Brouillard